

Les SMAC s'inventent de nouveaux modèles

Plusieurs Scènes de musiques actuelles se sont engagées dans des coopérations coordonnées sur un même territoire.

A la logique un lieu=un label, certaines structures envisagent des SMAC (Scènes de musiques actuelles) dans une logique de territoire. SMAC partagée, de réseau, de coopération, éclatée, de territoire ou d'agglomération...

elles prennent des dénominations différentes et se sont créées pour des raisons toute aussi différentes.

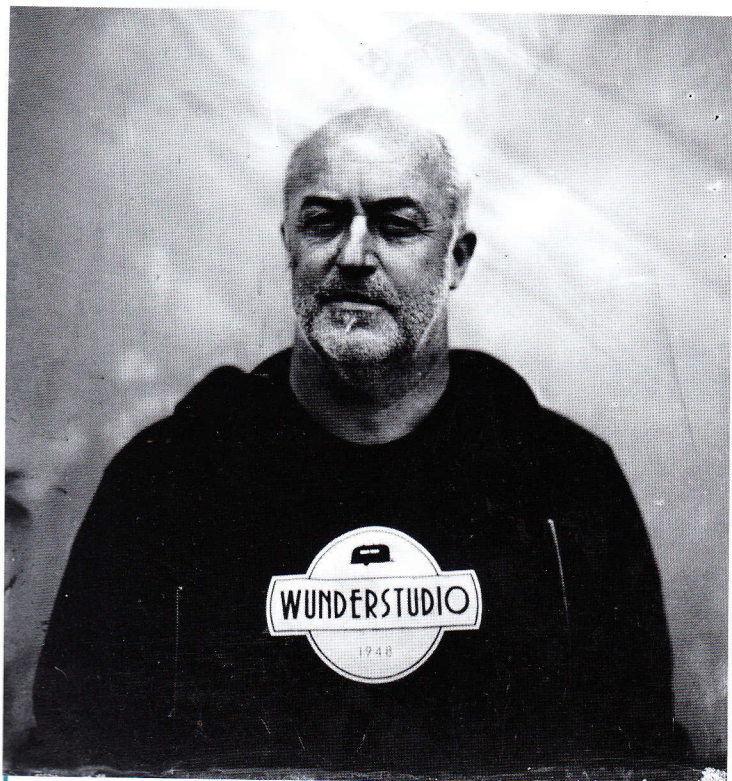
En Ardèche, la première de ces collaborations a vu le jour en 2010, après un Dispositif local d'accompagnement (DLA) qui a permis la conception de la SMAC 07, une SMAC de territoire permettant la circulation entre trois associations locales (*lire l'entretien*). Ce projet répondait notamment aux contraintes d'éloignement des publics dans ce département rural qui ne comptait aucun lieu labellisé SMAC.

Dans la métropole bordelaise, il existait déjà deux SMAC – le Krakatoa et la Rock School – au moment où était inauguré le Rocher de Palmer, en 2010, qui pouvait aussi prétendre à ce label. Avec Rock & Chanson, les quatre structures ont créé en 2012 la SMAC d'agglomération bordelaise.

Coordination centrale

Aujourd'hui, les quatre structures girondines sont conventionnées tandis que la SMAC d'agglomération bénéficie elle aussi d'une convention, en cours de renégociation pour 2017-2019.

Contrairement à la SMAC 07, elle dispose d'une équipe pour chaque structure et a donc embauché une coordinatrice dès sa création. C'est aujourd'hui Florine Sage, ex-coordinatrice de la SMAC de réseau Dordogne, qui assure cette fonction. Son rôle est d'animer la dynamique collective, d'organiser les rencontres entre les salariés, qu'ils échangent sur des missions communes. Sur des projets, elle cherche des financements et à favoriser les collaborations avec de nouveaux partenaires. Elle est aussi l'interlocutrice des partenaires institutionnels. La coordinatrice est une semaine sur quatre dans chaque structure et est employée par l'AGEC (Aquitaine groupement d'employeurs culture).



PIERRE WETZEL

Didier Estèbe, directeur du Krakatoa, à Mérignac
«La coopération n'était pas évidente au début, notamment sur la diffusion où il y avait un peu de concurrence entre nous.»

Un défi pour les équipes

Didier Estèbe, directeur du Krakatoa, à Mérignac, confie : «*La coopération n'était pas évidente au début, notamment sur la diffusion où il y avait un peu de concurrence entre nous. Cela a été très positif sur les collaborations entre équipes. Nos médiateurs se connaissent, ce qui permet une réponse globale en matière d'actions culturelles.*»

En Dordogne, le Sans Réserve, à Périgueux, aurait pu prétendre à être la seule SMAC du département. Patrick Vachia, directeur du Rocksane, à Bergerac, se souvient : «*La Région et le Département ont insisté sur le travail du Rocksane et de l'Institut des musiques rock (IMR). Après avoir monté un Solima [Schéma d'orientation de développement des lieux de musiques actuelles, NDLR], nous avons créé la SMAC de réseau Dordogne. Chacun reste maître de ses finances, contrairement à la SMAC 07.*» Cette dernière a fait le choix d'une structure associative pour piloter les désormais deux autres structures. Florine Sage rapporte : «*La SMAC de réseau Dordogne n'a pas tout de suite été bien comprise des partenaires et des salariés.*»

Pas de modèle unique

À Marseille, l'idée d'une SMAC partagée avait été lancée par le ministère de la Culture en 2013, entre le Moulin, l'Espace Julien, le Cabaret aléatoire et l'Affranchi. «*Qu'est-ce qui sous-tendait cette initiative ? Faire des économies ? Localement, nous travaillons peu ensemble, nous sommes assez autonomes. Ce projet commun est à l'arrêt avant une analyse plus globale de la situation et alors qu'une nouvelle salle va ouvrir à Aix-en-Provence,*» expose Miloud Arab-Tani, le directeur de l'Affranchi.

L'implication des collectivités est un grand facteur de réussite. Mais elles peuvent répugner à s'engager dans un projet collectif qui dépasse leur seul territoire. Du côté du grand public, une SMAC à plusieurs peut sembler inintelligible. Si certaines font le choix d'une communication sur leur regroupement, d'autres préfèrent ne pas semer de confusion dans l'esprit des publics.

Ludivine Chopard conclut : «*Nous sommes régulièrement sollicités par des acteurs culturels qui souhaitent créer une SMAC de territoire, mais je ne leur communique pas de statuts ou de modèle de gouvernance, car il n'y a pas de modèle déclinable.*» À chacun d'inventer sa collaboration, en fonction de l'histoire de chaque structure et de l'implication de chaque équipe. **NICOLAS DAMBRE**



D.R.
Ludivine Chopard, directrice de la SMAC 07

«L'intégration n'est pas évidente pour la visibilité»

Pourquoi avoir créé une SMAC de territoire en 2010 ?

L'Ardèche est un département rural et modeste sans centralité géographique. À l'heure où le ministère de la Culture souhaitait une SMAC par département, aucun lieu n'était pressenti. Des coopérations informelles existaient entre plusieurs acteurs associatifs qui ont entamé un vrai dialogue de fond avec leurs partenaires publics. Ces derniers les ont alertés sur la sécurisation de leurs financements. Les collectivités locales ont peu de moyens et préfèrent les consacrer aux routes, aux aides sociales ou aux écoles. L'échelon au-dessus – DRAC et Région – a davantage de moyens et de personnels dédiés à un projet comme le nôtre, ils y ont été associés dès le début. Quant au terme de SMAC de territoire, il s'est vite imposé car c'était un projet départemental.

Quelles sont les spécificités de cette SMAC ?

C'est la seule qui fonctionne de façon intégrée : il ne s'agit pas de l'addition de plusieurs projets mais bien d'une SMAC opérante de façon mutualisée avec un projet décliné sur plusieurs structures : Cavajazz à Viviers et la Presqu'île à Annonay. L'Art Scène, à Payzac, a été dissous en 2013. Il n'y a par exemple qu'un poste de direction, qu'un poste de programmation ou d'administration. Nous louons et équipons la salle de la Presqu'île et nous équipons Cavajazz, qui font chacune 200 places. Nous utilisons d'autres lieux, comme les théâtres de Privas, d'Annonay ou de Vals-les-Bains.

Avec quel bilan ?

Nous nous sommes développés, avec 110 concerts par an, de nombreuses actions culturelles et de médiations, dans un département de 300 000 habitants. Nous sommes 8 permanents pour un budget d'environ un million d'euros. Mais du point de vue local, nous sommes financièrement mal dotés, cela tient au dynamisme économique du territoire et aux ressources des collectivités. L'intégration n'était pas évidente, elle représentait un problème d'identité, de visibilité, d'engagement des bénévoles. Il a fallu communiquer sur la SMAC 07, un peu comme une marque, et sur chacun des lieux.